

Projet de Performance Fédéral (PPF)

Bien que pourvoyeuse de médailles internationales, la Fédération Française de Natation place la performance olympique de manière encore plus centrale avec un cap ambitieux : remporter des médailles olympiques dans les cinq disciplines à Paris 2024.

Le PPF est la feuille de route pour atteindre la haute performance et viser cette ambition. Ce projet s'inscrit dans une démarche novatrice, sa construction ayant été le fruit d'un travail concerté avec l'ensemble des partenaires, notamment en régions.

Pour ce faire, il est mis en avant une dialectique essentielle : celle du club d'où vient la performance, et celle du centre d'entraînement d'où jaillit l'optimisation de cette dernière.

Cette dialectique « clubs/centre d'entraînement » est déclinée à l'échelle nationale dans le programme d'excellence et à l'échelle régionale dans le programme d'accession.

Le Programme d'Excellence Natation Course

Le programme d'excellence repose d'une part sur deux structures permanentes, l'INSEP et Font Romeu, et d'autre part sur les seize clubs (structures temporaires ayant cette année au moins un Sportif de Haut Niveau) qui créent de la performance de niveau international.



Le Programme d'Accession Natation Course

Ce programme vise à donner du poids aux Ligues Régionales dans la gestion de l'accès au haut niveau et à mettre les clubs pourvoyeurs de talents au centre de ce programme en encourageant chaque Ligue à construire son projet régional autour d'une structure régionale, le Centre d'Accession et de Formation, « CAF » et de strates de niveaux composées des clubs de son territoire.

Le Programme fédéral arrête d'une part, la liste nationale des Centres d'Accession et de Formation et d'autre part, celle des Clubs partenaires d'Accession.

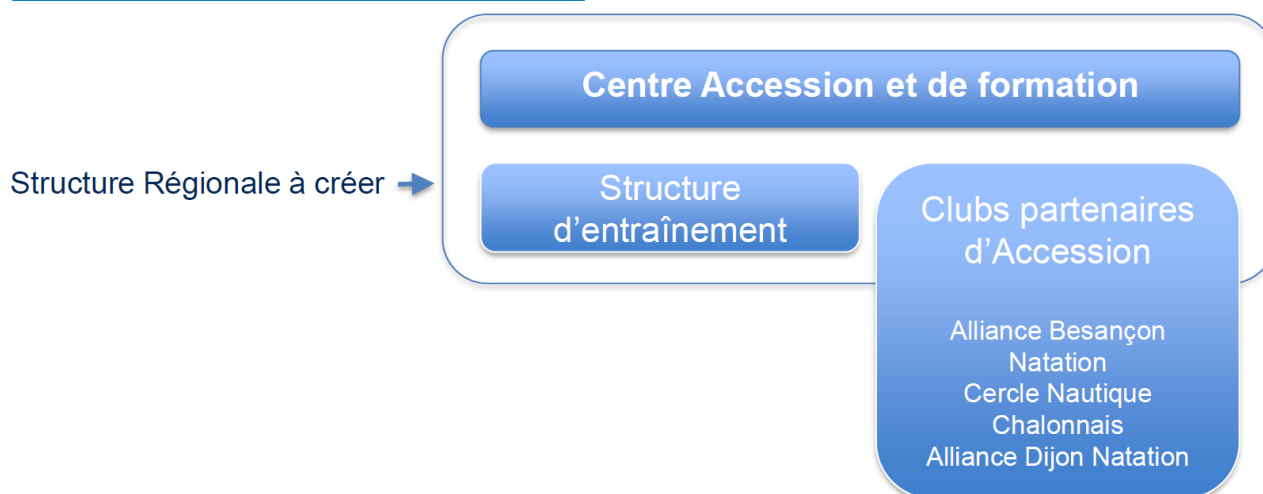
Les nageurs admis peuvent conserver leur licence dans leur structure d'origine.

Le programme d'Accession Natation Course en Bourgogne-Franche-Comté

Le Centre d'Accession et de Formation BFC s'appuie sur le CREPS établi à Dijon. Il est constitué :

- D'une structure d'entraînement en cours de création à Dijon ayant vocation à former des nageurs capables d'accéder au statut de Sportifs de Haut Niveau et/ou d'intégrer le groupe des Sportifs des Collectifs Nationaux,
- Des Clubs Partenaires d'Accession : l'Alliance Natation Besançon, le Cercle Nautique Chalonnais et l'Alliance Dijon Natation au titre de Clubs d'Accession Nationaux (Liste FFN). Ces clubs ayant vocation à préparer l'accès au haut niveau.

Bourgogne-Franche-Comté



Les nageurs figurant aux effectifs du Centre d'Accession et de Formation BFC bénéficient d'un suivi et d'un soutien de la Ligue.

Pour ce faire, le Centre d'Accession et de Formation BFC est rattaché au CREPS en structure support pour le suivi sportif et médical.

Il s'appuie sur les compétences du Pôle d'Excellence des Pratiques Sportives de l'Université de Dijon pour ce qui est du cursus d'étude supérieures des nageurs.

Les structures du Centre d'Accession et de Formation respectent un cahier des charges minimum. Chacune d'entre elles à la possibilité de développer d'éventuelles particularités en supplément de celui-ci. De même, leur recrutement peut s'étendre aux clubs extérieurs à notre région en prenant en compte des critères d'accès sportif cohérents avec les objectifs de formation du Centre d'Accession et de Formation BFC.

La Ligue propose au début du second trimestre de l'année, aux nageurs et nageuses des clubs de notre région réalisant des critères sportifs déterminés d'intégrer ce Centre d'Accession et de

Formation BFC, soit dans la structure d'entraînement permanente, soit au sein des Clubs Partenaires d'Accession selon le niveau de l'athlète concerné. Cette proposition est constituée d'un courrier présentant cette possibilité accompagnée de la plaquette de présentation de chacune des structures constituantes du Centre d'Accession et de Formation. Cette information est réalisée dans un premier temps au Président du club et donc l'entraîneur du nageur concerné puis sous huit jours au nageur concerné, ses parents. A compter de la date de cette information, chacune des parties a la liberté d'échanger sur les possibilités offertes. Les structures mettent en place des journées « portes ouvertes » concertées dans leur date. Ils rapportent à la Directrice Technique Régionale de l'avancement des contacts de recrutement.

Les nageurs de notre région listés en Sportifs Espoirs intègrent les effectifs du Centre d'Accession et de Formation. Ils sont accueillis périodiquement pour les besoins de leur suivi en collaboration avec le CREPS et pour suivre les actions régionales dans le cadre du Centre d'Accession et de Formation tels que stages, regroupements temporaires.

Les critères d'accès pour les sportifs en structure d'entraînement permanente sont en cours de concertation.